

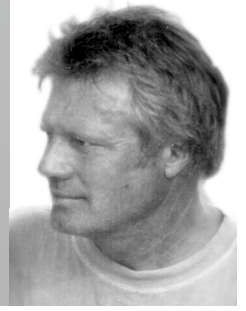
# SOMMAIRE

## L'UNION DES ARTISTES

<b>Le Mot du Président</b> .....	2
<b>Nouveaux membres</b> .....	3
<b>Robert Lemaire nous écrit</b> .....	6
<b>Section archives ----- remise des prix 2007</b> .....	7
<b>Chez Stans</b> .....	8
<b>Quelques pistes</b> .....	9
<b>Charte Mondiale des Artistes pour l'eau</b> .....	11
<b>Hommage à Maurice Vaneau</b> .....	13
<b>Décès</b> .....	15
<b>Concours d'auteurs et règlement</b> .....	16
<b>Avantages offerts et demande d'admission</b>	19

# Le mot du président

*Mars 2008*



Le 25 février 2008, l'Assemblée Générale de l'Union des Artistes du Spectacle votait et élisait comme administrateurs pour une durée de 3 ans Anne Carpriau, Jean-Michel Vovk et Jean-Jacques Schreurs. Quelques jours, le jeudi 28, le Conseil d'administration nommaient Bernard Marbaix, Pierre Dherte vice-présidents et moi-même président. Merci de votre confiance, bienvenue au « petit nouveau que les lyriques connaissent bien » Jean-Jacques » et bonne route à l'Union.

Voici un extrait du discours lors l'Assemblée Générale du 25 avril au Théâtre Varia :

Chères amies, chers amis,

Il y a moins d'un an, le 6 mars 2007, le Conseil d'Administration de l'Union des Artistes du Spectacle élisait – statutairement – Bernard Marbaix et Pierre Dherte à la vice-présidence de l'Union. Dans la foulée, je fus nommé président.

Je l'ai déjà écrit mais je tiens à le rappeler, la gestion de l'Union se fait en équipe. Avec du cœur, du dévouement...et beaucoup de temps. Cet équipe a parfaitement fonctionné cette année encore puisque nous avons rempli notre « contrat » avec plusieurs guillemets. Un contrat moral. Nous sommes tous des bénévoles.

L'entraide et la solidarité, pierre angulaire de notre association, n'ont pas manqué. Nous avons défendu moralement, financièrement et juridiquement les artistes membres de l'Union.

La façade extérieure la plus spectaculaire et le point d'orgue de l'année 2007 a sans doute été le Gala 80 de l'Union des Artistes du Spectacle le 3 décembre au Théâtre Royal du Parc. Les absents s'en mordent encore les doigts. Il a remporté un très grand succès. Rappelé les quatre vingt printemps de notre association. Et – subséquemment – presque 6000 euro à notre trésorerie. A tel point que l'on nous a demandé de réitérer un Gala l'année prochaine ! Je peux vous dire que, vu la somme pharaonique de travail pour sa réalisation et l'incroyable motivation humaine, nous y songeons... mais dans deux ou trois ans ! Pierre Dherte, cheville ouvrière de cette aventure vous en parlera dans quelques instants.

Je vais me livrer maintenant à l'exercice périlleux de remercier, sans oublier personne, tous les bénévoles, les sponsors et les sympathisants qui autorisent la poursuite de notre existence philanthropique.

D'abord, merci au théâtre Varia, à ses directeurs et techniciens qui nous accueillent aujourd'hui de façon si efficace et décontractée. Merci Jeannot et Marc.

*Jacques Monseu*



# Nouveaux membres

“La grande force de l’Union réside dans ses membres, les artistes, les créateurs. Ceux d’hier, d’aujourd’hui mais aussi ceux de demain. Ensemble, nous construisons l’avenir de l’Union, celui des artistes, plus forts que jamais !”



## Vous aussi, parrainez de nouveaux membres !

N’hésitez pas à photocopier le formulaire d’adhésion qui se trouve dans chaque bulletin en dernière page. Proposez-nous de nouveaux membres en renvoyant le formulaire préalablement signé par l’artiste qui souhaite nous rejoindre ainsi que par deux parrains eux-mêmes membres depuis minimum un an ! Vous, par exemple ? Vous pouvez également nous demander des formulaires d’adhésion par fax, par téléphone, par courrier ou encore en télécharger un exemplaire via l’adresse de notre nouveau site Internet : <http://www.uniondesartistes.be>

Union des Artistes  
du spectacle

Tél. & fax : 02/513 57 80  
[union.des.artistes@skynet.be](mailto:union.des.artistes@skynet.be)

Rue Marché aux Herbes, 105/33  
1000 - Bruxelles

**Nous demandons à tous nos membres possédant une adresse e-mail de bien vouloir nous la communiquer le plus rapidement possible !**

## Claudine Arnaud



Claudine Arnaud, née à Bruxelles, y commença ses études musicales à l'âge de 7 ans.

A 17 ans, elle obtient les premiers prix de chant et d'art lyrique au Conservatoire Royal de Bruxelles,

suivis des diplômes supérieurs ainsi que différents prix spéciaux : Bourgeois (mélodie), Anseau (chant), Rotheroux (art lyrique).

Elle reçoit les conseils des Maîtres Glettenberg au Mozarteum de Salzbourg et Van Dijk à Amsterdam. Les cours d'accompagnement qu'elle suit au Conservatoire Royal de Bruxelles faciliteront sa carrière de professeur.

Claudine Arnaud entre à l'Opéra d'Anvers à 18 ans et y restera 13 ans.

A 19 ans, elle est engagée au Théâtre Royal de la Monnaie dans les rôles de « La reine de la nuit » (La Flûte enchantée de Mozart) et « Donna Anna » (Don Juan de Mozart).

Elle se produit dans le répertoire lyrique dans plus de 30 opéras et notamment « Le Chevalier à la Rose » avec Elizabeth Schwarkopf, « Manon » sous la direction de Alberto Erede et « Rigoletto » avec le metteur en scène Franco Zeffirelli...

Elle participe aux spectacles de Maurice Béjart : « La 9<sup>ème</sup> Symphonie » de Beethoven, « Les Contes d'Hoffmann » d'Offenbach et « La Cantate n° 51 » de J - S. Bach.

Claudine Arnaud participe à de nombreux concerts, notamment au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles : « Jeanne au bûcher » de Honegger, sous la direction de André Cluytens ; « Messe à travers le monde » avec Jean-Louis Barrault...

Les concerts et oratorio qu'elle donne à la radio et à la télévision sont fréquents (RTBF - BRT).

Elle participe à de nombreux festivals : Glyndebourne (Festival Royaume uni, Holland Festival, Festival des Flandres, Festival de Wallonie, Festival de Bruxelles).

Elle est invitée sur différentes scènes d'Europe, au théâtre comme au concert : Vienne, Munich, Stuttgart, Hambourg, Cologne, Bonn, Mainz, Oberhausen, Bordeaux, La Haye, Amsterdam...

Elle se consacre également à de nombreux récitals de mélodie et de musique ancienne.

Au plan pédagogique :

Professeur de chant au Conservatoire Royal de Mons, de 1975 à 1996.

Professeur de chant au Conservatoire Royal de Bruxelles depuis 1996.

Professeur de chant à l'Académie de la Ville de Bruxelles depuis 1969.

Claudine Arnaud est une de nos meilleures cantatrices dont la voix cristalline et puissante ainsi que le jeu intelligent ont séduit de nombreux publics.

*Richard Demoulin*

Son 2<sup>ème</sup> parrain est Richard Kleinberg.

.....





## Perrine Delers

La passion de Perrine pour le théâtre remonte à ses études à l'athénée royal de Woluwé Saint Lambert, où elle a fait partie des ateliers théâtraux d'Hélène Theunissen et Daniel Scahaise... de 1992 à 1998.



Après un stage avec Angelo Bison, elle est passée radieusement au Conservatoire dans ma classe, où elle a eu comme enseignants Hélène Theunissen, Daniela Bisconti, Olivier Massart, Laurent Wanson. Elle en est sortie brillamment en 2002, ayant entretemps fait des stages d'impro avec Jasmina Douieb et Olivier Massart, et d'autres stages au Théâtre des Martyrs.

Dans sa jeune carrière déjà riche, on peut citer par exemple « Cirk Ikare » mis en scène par Jean-Michel d'Hoop aux Martyrs, « Cyrano » mis en scène par Jean-Claude Idée aux Galeries, « Don Quichotte » par le même au Parc, « Madame sans gêne » remarquable ! - par Bernard Lefrancq aux Galeries, « Palace, velours et décadence » par Benoît Van Dorslaer à la Toison d'Or, « Le Dindon » mis en scène par Thibaut Nève à l'Atelier 210 et en tournée. Je ne peux citer tous les rôles mais je signale qu'elle a obtenu le Prix du Pied à l'étrier chez Marion en 2003 avec « Soliloque » de Brigitte Athéa. En décembre 2007, elle joue dans « Le Songe d'une nuit d'été » au Parc et en mars elle créera « Robespierre » de Thierry Debroux mis en scène par l'auteur, toujours au Parc.

Perrine a une très jolie voix dont elle a pu faire profiter les spectateurs de la Samaritaine, de la Soupape, de la Toison d'Or, des Halles de Shaerbeek et du gala de notre 80<sup>ème</sup> anniversaire au Parc.

Je lui souhaite plein de bonnes choses et signale enfin qu'elle a une adorable petite fille avec Othmane Moumen.

Son 2<sup>ème</sup> parrain est Jacques Monseu.

*Bernard Marbaix*

# Robert Lemaire nous écrit

Chers amis,

Je ne puis que partager l'hommage à la poésie et à la « déclamation » que mon ami Charles Kleinberg a su si bien écrire dans le précédent numéro du bulletin de l'Union.

Pour tous ceux qui ne le savent pas, j'ai commencé ma vie de saltimbanque (travailleur théâtral) aux Jeunesses Poétiques en tant que régisseur/technicien. Le premier spectacle que j'ai conduit tout seul fut un récital extrêmement compliqué techniquement, dans lequel Charles et Monique Dorsel récitaient des textes magnifiques, par exemple : Barbara, Le Petit Prince, le Hareng saur, le Pauvre Honteux...

Ce furent pour moi de grandes découvertes. Non seulement de textes et d'auteurs que je ne connaissais pas, mais aussi par l'écoute d'interprétations réitérées, toujours les mêmes et toujours différentes, qui me bouleversaient. Ce spectacle (et d'autres) nous l'avons donné devant tous les publics possibles et inimaginables, dans des conditions parfois très difficiles mais aussi parfois hilarantes ! Demandez à Charles, il se fera un plaisir de vous raconter ces anecdotes !

Plus tard, au cours de ma carrière, je me suis adonné aussi au dire du texte. Ce ne fut pas toujours de la poésie traditionnelle mais aussi des textes ardues et abscons pour lesquels il fallait véritablement forcer le passage pour entrer dedans, sans chercher absolument à comprendre de sens caché ; il fallait surtout laisser venir les émotions que le travail suscitait, le ressentir dans ses viscères pour pouvoir le recracher au public. Ce n'était pas de la générosité : la souffrance dont certains auteurs chargeaient leurs textes ne pouvait qu'occasionner des blessures personnelles, des affres douloureuses et difficiles à maîtriser. Je pense à « Une saison en enfer » de Rimbaud. Certaines tragédies sont de cet ordre là. Ce travail m'a permis d'apprendre à lire un texte, à le pénétrer dans ses fibres et à le restituer plus ou moins intact grâce à l'art de la parole.

Et si cet art n'est pas de l'art théâtral, un « gestus », je ne sais pas ce que c'est !

Charles parlait de ceux qui disent que c'est un art mineur (la récitation/déclamation). Je trouve bien présomptueux celui qui dit cela. Certes ce n'est pas la même démarche qu'un chorégraphe, qu'un percussionniste ou qu'un danseur de claquettes : chaque art a ses difficultés. Quant à savoir si l'un est plus majeur qu'un autre, ce serait faire preuve d'étroitesse d'esprit.

Qui oserait me contredire si je dis que savoir et pouvoir dire correctement (sans plus) sa réplique dans une pièce est la base même du théâtre avant même que de construire le personnage ? D'ailleurs ça ne sera qu'avec ce que le texte des répliques signifie qu'on pourra trouver et interpréter le personnage, c'est évident. Que fait d'autre le dramaturge ? Lire, c'est réécrire le texte, c'est savoir par quelles arcanes sont passées les pensées créatrices de l'auteur, c'est aussi faire fonctionner sa propre intelligence créatrice. Ce n'est qu'à ce moment qu'on peut passer à l'acte : le dire du texte et ses mille et une possibilités. Dire le texte d'un autre c'est prendre la parole en son nom, c'est défendre son point de vue, c'est aussi flirter avec l'inaccessible. Charles parlait de moment magique, d'Harmonie et je suis d'accord avec lui ; j'ajouterai Plaisir, Joie, Esthétisme. J'ajouterai aussi Force, Rage, Beauté, Emotions, Sagesse.

Voilà, chers amis et amies, ce que m'a inspiré cette fois notre petit journal. Grâce soient rendues à leurs auteurs/concepteurs/saltimbanques, artistes !

Je vous embrasse fraternellement.

**Robert Lemaire**



## Section « Archives » de l'Union

*Par Anne Carpriau*

L'avenir de notre Union est ce qui intéresse notre Conseil d'administration et l'ensemble de nos membres. Toutefois les événements du passé et ce que fut la carrière de nos membres disparus ou retraités ne peuvent que prouver la continuité de notre action.

Il est regrettable que des souvenirs de carrières artistiques disparaissent alors que la section dont je m'occupe est prête à « archiver » programmes, affiches, photos ou tous autres souvenirs témoins d'une activité qui fait la richesse de notre passé.

Notre Union a 80 ans d'existence. Il est bon de s'en souvenir et que des documents importants concernant toutes ces années ne soient pas négligés ou supprimés. Songez-y, je compte sur vous pour fouiller vos caves ou greniers.

## Remise des prix 2007 À l'Académie Royale de langue et de littérature française de Belgique

Le 07 mars 2008

Dix prix ont été décernés.  
Deux de nos membres ont été récompensés.

Le prix quadriennal Gaston et Mariette Heux a été attribué à René Lambert pour son roman « Sur des prés d'herbe fraîche ». Il y reconstitue le Saint-Germain-des-Prés qu'il a vu vibrer sans sa jeunesse, et il nous donne une vision qui palpite encore de la véhémence de ces grandes années.

Le prix triennal Georges Vaxelaire a distingué Sophie Landresse pour sa pièce « Une sœur de trop », créée au Centre Culturel des Riches-Claires. Le souci de réalisme met en scène une poignée de figures comme prélevées dans la chronique d'une Wallonie profonde.

Nous nous réjouissons du succès de ces deux membres de notre Union et souhaitons que d'autres réalisations retiennent à nouveau l'attention.

*Anne Carpriau*

## Remerciement !

Jean De Zangré (magicien et clown professionnel) m'a envoyé un message me signalant que sa mère possédait un lot de plusieurs centaines de petits sabots (épinglettes) non vendus et qu'il les tenait à notre disposition. J'irai les chercher chez lui tout bientôt afin qu'ils reviennent ... à l'Union ! Merci Jean !

*Pierre Dherte*

## Publicité

**« CHEZ STANS »****le rendez-vous des comédiens a rouvert !**

« Chez Stans » était Le rendez-vous des comédiens, des vedettes françaises de passage et des journalistes. Lors du décès du patron, Paul Vanderkeerssen (Président de la Commune Libre de l'Îlot Sacré de 1970 à 1980), l'établissement ferme ses portes. Ce fut la consternation dans le milieu artistique. Une réouverture fugitive eut lieu mais fit long feu en raison d'un amateur des années de léthargie – risme bon enfant. Après Daniel Verhoeft, homme amoureux et nostalgique de rouvrir. Avec comme premier objectif, le souci de main-

tienir la tradition. L'égendaire rendez-vous « Chez Stans » tire son nom du prénom de la première patronne, Constance, dite Stans, de son vrai nom Joseph Vanderkeerssen. A cette époque, le bistrot de quartier avec ses tables en bois et un se réunissait une clientèle d'habitues. La patronne trônait au beau milieu du bistrot invariablement habillée de un cache-poussière en satinette noire. Constance, dite Stans, était une vraie bruxelloise avec un vocabulaire fleuri et un sens de l'humour ravageur. La proximité des Théâtres des Galeries et du Vaudeville amenèrent insensiblement une clientèle de comédiens accompagnés de la vedette du spectacle, généralement française. Cet envahissement bénéfique suscita chez le fils de la maison, l'idée de servir quelques plats de cuisine traditionnelle. Cet essai fut un coup de maître soldé par le succès. « Chez Stans » devint le rendez-vous du Tout-Bruxelles.



Ce fut la consternation en raison d'un amateur des années de léthargie – Daniel Verhoeft, homme amoureux et nostalgique de rouvrir.

objectif, le souci de main-

nom du prénom de la Constance, la maman de nom Joseph Vanderkeerssen, c'était un simple banquettes vernies, petit-long bar autour duquel

## LE DECOR

Daniel Verhoeft a augmenté le nombre de couverts tout en préservant le climat convivial avec un mobilier de style rustique, avec petites nappes à carreaux, posé sur un dallage dans les tonalités carmin. Les murs recouverts de bois sont d'origine et ne font qu'augmenter l'impression de chaleur. D'autant plus que le soir des bougies égaient les tables. Les tentures rouges rappellent que l'on est dans un lieu théâtral. La preuve en est, qu'au-dessus du bar, une fresque nous restitue une scène du « Mariage de Melle Beulemans » avec Jacques Lippe et Christiane Lenain. Dans la salle donnant sur les escaliers du « Passage des Princes », une autre présente les personnages de la Commedia del Arte et notre plus célèbre marionnettiste, José Géral alias Toone VII, l'un des authentiques gardiens de l'âme du quartier. Une autre peinture murale donne à voir des masques, un programme du « Mariage », une affiche du clown Footitt, le partenaire de « Chocolat », et une évocation de l'étage où se situent les loges des artistes au Théâtre des Galeries.

## LE FAMEUX STEAK NERVAL

Habitué de « Chez Stans », j'étais le seul détenteur de cette recette qui m'avait été confiée par Jean Nerval lui-même. Bon à savoir : cette sauce a été imaginée par ce grand comédien (1921-1987). Après avoir joué sur toutes les scènes bruxelloises (Galeries, Parc, Molière, Rideau de Bruxelles et Théâtre National où il fut un inoubliable « Barabas »), il reçut l'Eve du Théâtre en 1962 pour son interprétation dans la pièce « Les mains d'Eurydice ». A la fin de sa carrière, il dirigea le Théâtre Royal du Parc. Son buste orne à présent le hall de cette salle.

## Marc DANVAL

12-14 rue des Dominicains - 1000 Bruxelles  
T él : 0 2 / 5 0 2 0 5 3 0  
O u v e r t 7 j o u r s s u r 7



[info@restaurantchezstans.be](mailto:info@restaurantchezstans.be)  
[www.restaurantchezstans.be](http://www.restaurantchezstans.be)



## Quelques pistes

pour l'avenir de l'Union faisant suite à notre Assemblée Générale du 25 février dernier...

Par Pierre Dherte

Chers membres,

Lors de notre dernière assemblée générale ainsi que lors de notre dernier conseil d'administration, certains points d'importance ont été soulevés par nos membres et (ou) administrateurs. Je vous sou mets ici un bref récapitulatif de cet échéancier qui nous occupera certainement durant l'année à venir :

- 1) Concernant la communication des objectifs et des missions de l'Union des Artistes du Spectacle pendant la période de la collecte des « Petits Sabots » :
  - Il serait judicieux de penser à éditer des « flyers » destinés à l'ensemble des opérateurs culturels où s'exercera notre collecte. Ces « flyers » expliqueront clairement les trois missions essentielles de l'Union des Artistes (aides financière, juridique et morale) ainsi que les objectifs attendus des collectes, points qui semblent parfois encore assez confus pour certains !
  - Il a été relevé la nécessité d'y insérer également un « discours-type » pour la collecte des « Petits Sabots » en vue des opérateurs culturels n'ayant pas une connaissance suffisante de notre démarche annuelle ainsi qu'un récapitulatif succinct des principaux objectifs de notre association.
  - Certains membres ont relevé le fait qu'il était important de rappeler que l'Union des Artistes demeure une association philanthropique basée avant tout sur le principe de solidarité réciproque entre ses membres et (ou) vers l'extérieur, ce qui en fait sa vocation essentielle !
  - Denise Schwab nous a rappelé qu'il fallait urgemment « éveiller » les plus jeunes membres à la nécessité de collecter au profit de l'Union. Nous relevons aussi qu'il est de plus en plus difficile de trouver des collecteurs « extérieurs » au spectacle et qu'il est parfois difficile également pour l'artiste d'exercer cette tâche en cours de spectacle. Nous réfléchissons à la situation afin de remédier à cet état de fait...
  - Certains membres ont émis l'opinion qu'il serait nécessaire de désigner des « délégués » de l'Union au sein de chaque opérateur culturel où s'effectueront nos collectes. Ces « délégués » (en affinité avec les théâtres respectifs) auront pour mission de transmettre en temps voulu nos « flyers ». Ils joueront également le rôle d'intermédiaire entre les différents directeurs de théâtre et l'Union des Artistes. Ils veilleront (en relation avec les artistes concernés, des directeurs de théâtre et de l'Union) au choix des comédiens et au discours proposé pour les collectes. Un rendez-vous personnalisé semble

aussi nécessaire entre des membres de l'Union et les différents directeurs de théâtre pour les conscientiser à notre opération.

- 2) Concernant le site de l'Union des Artistes, il a été relevé qu'il serait nécessaire de le perfectionner (archives, fichiers mis à jour avec photos et CV des membres, accès simplifié, technologie Internet adaptée, etc.). Pour cela, il faudra probablement penser à y investir du temps ... et des moyens ! Nous rappelons que le site est actuellement conçu, administré et hébergé gratuitement sous le nom de domaine de Pierre Dherte. A cet égard, Jean-Henri Compère a également suggéré un éventuel rapprochement avec les responsables de « Comedien.be » que nous rencontrerons bientôt.
- 3) Lors de notre dernier conseil d'administration faisant suite à notre Assemblée Générale, il a été soulevé la possibilité de réduire (sous certaines conditions) la période exigée qui est actuellement définie à deux années d'expérience professionnelle nécessaires pour pouvoir adhérer à l'Union. Cela permettrait de concerner directement les futurs jeunes membres issus des cinq écoles de formation aux arts de la scène en Communauté française. Ces jeunes membres - constituant les professionnels de demain ! - ne sont en effet pas concernés actuellement par l'Union tant qu'ils n'ont pas presté professionnellement durant au moins deux années consécutives !
- 4) Il a enfin été relevé qu'il serait judicieux de penser à inciter les plus jeunes membres de l'Union à venir nous rejoindre pour notre assemblée générale annuelle. Pour cela, plusieurs pistes ont été envisagées : envois d'SMS, d'e-mails, de courriers ou d'appels téléphoniques personnalisés, événements ciblés en relation avec nos A.G., ... Des pistes ont déjà été entamées en ce sens ...
- 5) A l'issue de notre Gala de l'Union, la Ministre de la Culture, Fadila Laanan, m'avait personnellement incité à poursuivre nos démarches pour pouvoir avoir accès à une exonération partielle d'impôt pour les personnes souhaitant faire des dons à l'Union. Un courrier a d'ailleurs été envoyé à notre Président par le Cabinet de la Ministre à cet égard. Nous poursuivons les démarches pour envisager cette possibilité, profitable à l'Union ainsi qu'aux futurs donateurs potentiels !
- 6) Notre Gala de l'Union semble avoir fait l'unanimité tant au niveau de l'organisation que du résultat artistique. Il a réuni une force noble de cohésion solidaire au sein de nos membres, toutes générations confondues, mais aussi au niveau du bureau de l'Union. Reste à concrétiser cette force de solidarité dans notre action quotidienne ainsi qu'au regard de chacun de nos rendez-vous d'importance (collecte annuelle, assemblée générale, articles du bulletin).
- 7) Nous comptons sur vous tous !

Bien à vous ,

*Pierre Dherte*



# Charte Mondiale des Artistes pour l'eau

*Plus de 1,1 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable*

*2,6 milliards manquent de services sanitaires*

*34.000 personnes dont 4500 enfants meurent chaque jour, non par insuffisance d'eau, mais parce qu'elles sont pauvres et qu'elles n'ont pas accès à l'eau en quantité et qualité indispensables à la vie.*

*Nous artistes, représentants d'institutions culturelles, disons NON à cette situation intolérable qui ne respecte pas les besoins les plus fondamentaux des individus, collectivités.*

*A travers cette charte, nous lançons un appel pour que chacun, où qu'il se trouve dans le monde, se mobilise et s'engage pour défendre l'eau comme bien commun de l'Humanité inaliénable et accessible à tous.*

## Les principes fondamentaux

I L'eau, ressource naturelle, est source de toute vie. Irremplaçable, elle doit donc être considérée comme un bien commun de l'Humanité et de toutes les espèces vivantes.

II A ce titre, l'accès à l'eau doit être garanti comme un droit de l'homme, universel, indivisible, imprescriptible et inaliénable de même que son utilisation durable.

III Le financement de l'accès de tous à l'eau doit être assumé par la collectivité et sa gestion doit être assurée par les pouvoirs publics et elle ne peut, en aucun cas, être marchandisée.

IV La politique de l'eau pour garantir sa qualité, son accessibilité, sa disponibilité et sa pérennité doit être menée en concertation et avec la participation des citoyens

## Les priorités

### Pour concrétiser le droit à l'eau :

- Constitutionnaliser l'accès à l'eau et lutter pour une reconnaissance explicite du statut de l'eau comme bien commun public universel au niveau international, national, régional, local.
- S'opposer partout à la privatisation de l'eau et l'exclure des accords commerciaux internationaux
- Inscrire la préoccupation du statut de l'eau comme bien public universel dans tous les processus démocratiques participatifs
- 

### Pour concrétiser la sauvegarde l'eau en tant que bien public universel

- Lutter contre les gaspillages de l'eau dans tous les domaines
- Protéger l'eau de toutes les formes de pollutions
- Privilégier les usages durables et économes de la ressource eau
-

## Pour assurer un financement démocratique de l'accès à l'eau

- Ne pas surestimer les montants financiers nécessaires pour fournir l'eau à tous
- Réduire les dépenses par la lutte contre le gaspillage et les pollutions
- Fixer des tarifs en vue d'une bonne gouvernance de l'eau et pas seulement pour financer les coûts de production
- Généraliser la gestion publique de la ressource en eau
- Développer une fiscalité (locale, régionale, nationale) destinée à la fourniture d'eau
- Créer une solidarité mondiale inter personnelle grâce à une quote-part dans le prix de l'eau
- Développer une fiscalité mondiale pour assurer le financement des investissements de fourniture de l'eau pour tous dans les Etats et collectivités locales où les moyens financiers sont insuffisants
- Confier la gestion des moyens récoltés à un Fonds Coopératif mondial
- Créer une Agence mondiale de l'eau auprès des Nations Unies
- Organiser la consultation et la participation citoyenne à la gestion de l'eau à tous les niveaux
- 

## Pour conscientiser, sensibiliser les citoyens à la problématique de l'eau

- Favoriser et soutenir l'alliance entre patrimoine culturel et patrimoine naturel pour se renforcer mutuellement face aux menaces de la logique mercantile destructrice.
- Préserver et promouvoir toutes formes d'expressions artistiques et traditions valorisant l'eau
- Respecter et valoriser les savoirs et savoir-faire traditionnels et autochtones destinés à préserver la ressource eau
- Initier, soutenir des projets éducatifs, pédagogiques, culturels relatifs à l'eau
- Développer l'information sur les initiatives citoyennes qui visent à la reconnaissance de l'eau comme patrimoine commun de l'Humanité
- Développer les échanges et la solidarité entre les mouvements associatifs du Nord et du Sud engagés dans la défense de l'eau comme bien commun, bien public universel.

Je soussigné,...

adhère à la Charte des Artistes pour l'Eau  
et je m'engage personnellement à...

Fait à...

le

Signature

Coordonnées (adresse postale et mail) :

**Discipline(s) artistique(s) pratiquée(s) :**

Merci de renvoyer la charte complétée à [camille.herremans@skynet.be](mailto:camille.herremans@skynet.be) ou de la remettre signée à la personne qui vous la présentera et la diffuser largement auprès d'artistes de toutes disciplines et de toutes nationalités... (le document est aussi disponible en diverses langues)

**N'hésitez pas à demander l'envoi de la charte par courriel pour que vous puissiez la diffuser par cette voie**

(Vous serez régulièrement avisé de l'utilisation de cette charte et de son impact ainsi que des résultats et suites données à votre engagement personnel. N'hésitez pas de votre côté à nous tenir au courant de vos actions et engagements pris en faveur du contenu de la charte

<b><u>Président :</u></b>	<b><i>Jacques Monseu</i></b> Bd G. Van Haelen, 43 1190 Bruxelles	(2006-2009) 02/346 56 29
<b><u>Vice-Présidents :</u></b>	<b><i>Bernard Marbaix</i></b> Avenue d'Auderghem, 304 1040 Bruxelles	(2004-2007) 02/649 77 21
	<b><i>Pierre Dherte</i></b> Rue Isidore Verheyden, 10 1050 Bruxelles	(2004-2007) 02/514 09 43 0475/55 40 61
<b><u>Secrétaire générale trésorière :</u></b>	<b><i>Anne Carpriau</i></b> Rue Général Leman, 114 1040 Bruxelles	(2005-2008) 02/230 46 14 0478/54 19 51
<b><u>Administrateurs :</u></b>	<b><i>Jean-Henri Compère</i></b> Rue Vandeweyer, 69 1030 Bruxelles	(2006-2009) 02/242 97 78
	<b><i>Paul Gérimon</i></b> Rue Saxe-Cobourg, 32 1210 Bruxelles	(2004-2007) 02/218 81 71 0495/53 66 35
	<b><i>Pierre Johnen</i></b> Rue du Chenois, 42 7090 Hennuyères	(2006-2009) 067/555018 0476/20 78 98
	<b><i>Charles Kleinberg</i></b> Rue aux Laines, 17/45 1000 Bruxelles	(2007-2010) 02 346 10 25
	<b><i>Jean-Gilles Lowies</i></b> Place Van Meenen, 24 1060 Bruxelles	(2007-2010) 02/534 50 33 0494/18 35 11
	<b><i>Nicole Valberg</i></b> Rue de la Sapinière, 18 1170 Bruxelles	(2007-2010) 02/673 32 46 0497/28 68 46
	<b><i>Jean-Michel Vovk</i></b> Rue Van AA, 44 1050 Bruxelles	(2005-2008) 02/648 59 23 0486/21 18 11
	<b><i>Jean-Jacques Schreurs</i></b> avenue des Gerfauts 10/06 1170 Bruxelles,	(2008-2011) 02/672.56.96.

## Hommage à Maurice Vaneau

*Il était une fois un Vaneau, un oiseau de théâtre libre dans le ciel de la comédie, de l'art et du spectacle ! Un ami de toujours qui était plus mon frère que mon frère n'a été mon ami... Mais voilà lorsque le 24 décembre 2007 je lui ai téléphoné à Sao Paolo où il résidait depuis des années pour lui souhaiter une douce fête malgré sa maladie, sa fille Vania m'a dit simplement « Papa est décédé ce matin ».*

*La première fois que j'ai rencontré Maurice Vaneau il avait une oreille plus grande que l'autre ! Je ne sais plus si c'était la gauche ou la droite. De toute façon lorsqu'il bougeait et tournait la tête, la gauche passait à droite et vice-versa. Il faut dire que je ne le voyais pas de très près car j'étais assis au fond de la salle M du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles. Jeune comédien je pataugeais dans la vie théâtrale renaissante de l'après-guerre entre le Conservatoire et les cours de Max Péral, un vieux comédien français qui a tout appris aux acteurs de ma génération, j'étais figurant « panouflar » et souffleur d'occasion au Théâtre Royal du Parc et je jouais aussi de très beaux rôles dans une compagnie itinérante « le Théâtre de l'Equipe » dirigée par un merveilleux fou nommé Fernand Piette qui crevait de faim avec sa petite fille et sa femme mais qui n'était jamais 10 minutes en retard pour payer généreusement ses comédiens. Pendant mes temps libres je me glissais clandestinement dans les salles de la ville où se répétaient des pièces. C'était le cas du « Rideau de Bruxelles » où Maurice jouait un petit gnome si je me souviens bien. Enfoncé dans mon fauteuil de resquilleur soignant en même temps ma gueule de bois habituelle, j'étais indigné de voir les autres comédiens tirer la grande oreille de celui qui tout en étant né de parents différents, allait devenir mon frère. A la pause de la « répét », toujours sans demander la permission et profitant de mon don d'absence naturel je passais des rangs du public absent aux coulisses et loges d'acteurs. De visu j'ai alors constaté que l'oreille de Vaneau était fausse ! Quel soulagement de n'avoir pas assisté à la torture en direct d'un petit handicapé du pavillon auditif ! En vérité Maurice était un jeune comédien plein de ressources. Il ne se contentait pas comme le font beaucoup d'acteurs de se regarder lui-même. Rien ne lui échappait dans son environnement, ni les décors ni la mise en scène qui deviendra par la suite son outil de choix. Excellent dessinateur et fin observateur de tout ce qui sortait de la routine du théâtre, il était un novateur sans devenir un hurluberlu d'un théâtre sans âme voulu par ceux qui ont donné à leur fonction de « metteur en scène », une place tuant celle de l'auteur et de ses interprètes. Son physique de mime et de personnage de la comédia del' arte lui ont permis rapidement de jouer et de monter des œuvres des répertoires allant de Feydeau aux auteurs américains les plus modernes. A la ville nous ne nous sommes plus quittés .Il était beaucoup plus sérieux que moi. S'il m'accompagnait dans mes virées nocturnes pour faire le tour de tous les cafés d'étudiants de la ville, il n'était pas, comme ma pauvre personne, un alcoolique sans volonté. Je dépensais mon peu d'argent à sortir et à boire mais lui se gardait de l'inutile pour se préparer de beaux voyages. L'Italie, l'Espagne... à chaque retour il racontait toutes ses découvertes comme l'aurait fait un grand reporter.*

*Puis il est parti en stage en Amérique! Là il s'est réalisé encore plus et en a ramené les « States » dans ses valises. Grâce à lui j'ai connu New York bien avant d'aller vivre pendant 8 ans dans les années 70. La distance n'a jamais existé entre*

*nous. Lorsque j'ai été engagé à Paris par Popesco pour jouer un Goldoni avec Suzanne Flon, nous avons partagé le même petit appartement. Si Maurice avait beaucoup à faire dans la capitale française son cœur et son âme était toujours en voyage, surtout en Amérique latine. C'est finalement à New York que nous avons recommencé à travailler ensemble nous qui avons joué tous les auteurs classiques et modernes sur les scènes les plus invraisemblables de Belgique. Je dirigeais, au Nations unies, le service audiovisuel de L'Unicef. Avec son épouse, Célia Gouvéa, danseuse et chorégraphe de grand talent, il a réalisé une vidéo spéciale pour l'année de l'enfant (78/79). Les techniciens de l'ONU étaient heureux de quitter leur corvée d'enregistrement de discours officiels sibyllins et oiseux, pour venir vivre avec Maurice et Célia des moments de vérité et de talent. Moi j'étais fou de joie de retrouver l'ambiance de travail qui avait été la notre pendant notre tournée au Congo belge en 1951. Nous nous partageons le boulot de régisseur en plus de celui de comédien. Les difficultés étaient grande, les salles de spectacle mal ou pas équipées pour ce genre d'aventure. Maurice faisait des miracles pour faire tenir debout des planches, des tubulures afin de tendre des toiles peintes sensées être des décors en dur! Sa franchise et sa liberté de parole n'a trouvé aucun frein lorsque Claude Etienne qui dirigeait ce voyage du Rideau de Bruxelles a, une demi heure avant le lever de rideau, tout fait s'écrouler en voulant ajouter le geste du « chef » à celui de humbles travailleurs que nous étions Maurice et moi. « Avez-vous jamais vu un con pareil » a crié Maurice libérant ainsi un grands nombre de ses frustrations vis-à-vis du patron. En toutes circonstances Vaneau a toujours manifesté sa liberté de parole. Son charme adoucissait ses interventions parfois très « directes » mais nul ne lui en a jamais voulu. Certainement jamais moi à qui, en vrai frère, il n'a jamais dit un mot de travers ni fait aucun reproche, pourtant j'étais un garçon moins mûr que lui. Il me pardonnait d'avance, mes idées parfois curieuses. Que de premières, de réceptions, de tournées, de répétitions, de réalisations de fous rires vécus comme de gamins et des hommes! La distance en Kilomètres en grande entre ma Provence et son Brésil. « Il faut trouver quelqu'un pour réparer ça » m'avait-t il dit récemment au téléphone. De toute façon rien surtout pas la mort, ne peut ni ne pourra jamais briser notre fraternelle histoire, avec un grand H.*

**Jacques Danois**



## Décès

### Marie-Ghislaine Bernard

*Dès l'obtention d'un premier prix au Conservatoire de Liège (classe de Janine Robiane), elle rejoint le Théâtre Royal du Gymnase de Charles Joosen où elle débute sa carrière dans « L'Alouette » (rôle de Jeanne) Après deux saisons bien remplies, elle quitte la Cité Ardente pour la Compagnie des Galeries dont le directeur, Jean-Pierre Rey, lui offre un contrat à l'année. Elle y partagera ainsi la vedette avec les têtes d'affiches des années 70/80. A la télévision, elle tiendra, avec Roger Van Hool, le rôle principal de « La Pierre de Lune » un des premiers téléfilms à épisodes, produit par la RTBF. Après un passage au Théâtre National, dirigé alors par Jacques Huisman, elle crée, avec Christine Cavenelle, Claudine Charles et Nicole Shirex, un spectacle féministe de bon aloi durant lequel ces dames cuisinent une excellente blanquette de veau qui, au salut, sera offerte à un spectateur tiré au sort, avec cette dédicace : « Monsieur est servi ! ». Cette aventure connaîtra un grand succès, tant à sa création au Théâtre de Poche que lors de la longue tournée qui suivit.*

*Par la suite, troquant la vie théâtrale pour son autre passion l'aménagement et la décoration, elle rejoindra sa ville natale où elle s'établira définitivement.*

*Fortement handicapée par des ennuis de santé depuis plusieurs années, elle a succombé, en ce mois de janvier 2008 à une défaillance cardiaque.*

*Marie-Ghislaine avait été mon épouse, avant que chacun de nous ne reprenne sa liberté et choisisse des chemins divergents.*

*Elle rejoint aujourd'hui quelques-uns des artistes avec lesquels elle connut bonheurs et succès mérités.*

**Michel GUILLOU**





## Concours d'auteurs de théâtre

Edition 2009 !

*Par Pierre Johnen*

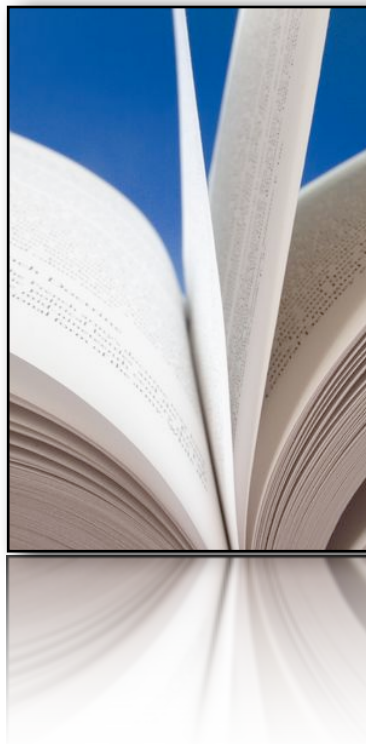
Comme je l'ai annoncé lors de notre Assemblée Générale, j'ai accepté la responsabilité de l'organisation du prochain concours d'auteur dont le prix sera remis en février 2009.

Celui-ci est organisé grâce à l'appui de la Cocof que je tiens d'ores et déjà à remercier.

Vous découvrirez ci-après le règlement de cette nouvelle édition. Celui-ci a été diffusé largement à la presse mais je vous propose de le propager dans modération auprès des auteurs que vous côtoyez ! Je souhaite que la boîte à lettres de notre Union sature d'œuvres inédites fascinantes !

J'attire votre attention sur le fait que tous les genres théâtraux sont bienvenus.

Alors, à vos plumes, à vos marques, à vos PC, à vos fonds de tiroir et... que le meilleur... Vous voyez ce que je veux dire !



# Règlement du concours d'auteurs de théâtre 2008

Organisé par l'Union des Artistes du Spectacle asbl  
Avec l'aide de la Commission Communautaire française

## **Article 1 : Buts du concours**

1. Récompenser un ou plusieurs auteurs d'écriture théâtrale belge ou résidant en Belgique.
2. Apporter une aide à la création dans le secteur professionnel du théâtre de la Communauté française de Belgique.

## **Article 2 : Thème du concours**

1. Le thème est libre.
2. Le concours débutera le 25 février 2008.
3. Les participants devront s'exprimer en français.

## **Article 3 : Envoi des épreuves**

1. Les tapuscrits doivent être envoyés à l'adresse suivante :  
**Union des Artistes du Spectacle asbl**  
Galerie Agora –  
rue Marché aux Herbes, 105/33  
1000 Bruxelles.
2. Les épreuves doivent parvenir en 5 exemplaires avant le 15 juin 2008, cachet de la poste faisant foi - sans aucune référence personnelle - accompagnées d'une feuille annexe comportant : nom, prénom, date de naissance de l'auteur ainsi que son adresse complète, son numéro de téléphone et son courriel.  
L'accord au règlement du concours, avec convention, daté et signé.
3. Les épreuves devront être dactylographiées, paginées et brochées.  
La liste des personnages devra figurer en tête de brochure.
4. L'auteur peut présenter plusieurs œuvres ; une seule œuvre pourra être primée par participant.
5. Les participants ne pourront pas envoyer de traductions d'œuvres existantes. Les adaptations seront admises.
6. Toute pièce jouée ou déjà programmée ne pourra participer au concours.
7. Les textes n'auront pas été présentés lors d'une session précédente du concours.
8. Les textes ne seront pas renvoyés aux participants ; ils pourront être repris au siège de l'asbl.

## **Article 4 : Sélection des deux jurys**

1. Un jury de présélection et un jury final dont les membres ne pourront être concurrents, désigneront la ou les œuvres méritoires.
2. Le premier jury sera composé de 9 artistes professionnels du spectacle. Ils procéderont à une présélection de 5 à 10 pièces.  
Le jury final sera composé de 9 personnalités du spectacle et des médias susceptibles d'aider à la création de la ou des pièces primée(s).
3. Le jury final désignera le ou les lauréats du concours au sein de la présélection.

## **Article 5 : Vote**

1. Les délibérations des deux jurys sont secrètes : les jurés en acceptant d'en faire partie s'engagent à la discrétion totale.

2. Les votes se font à main levée. Les abstentions ne sont pas comprises dans le nombre total des votes.
3. Les jurés ne peuvent voter par procuration qu'avec l'accord de la présidence.
4. Le jury final désignera le(s) lauréat(s) par le scrutin. Le(s) nom(s) du ou des gagnants sera/seront communiqué(s) à la presse et au public le jour de la remise du prix.
5. Les décisions du jury sont souveraines et sans appel.
6. Les participants seront prévenus personnellement par écrit dans la quinzaine suivant les deux délibérations du jury. Pour la présélection fin décembre 2008, pour la sélection finale en février 2009.

### **Article 6 : Prix**

1. Le prix du concours d'auteur dramatique de l'Union des Artistes du Spectacle, avec le soutien de la Commission Communautaire française (CoCof) –d'un montant de 5000,00€- sera attribué au(x) lauréat(s) lors du cocktail annuel de l'UAS en février 2009 et ce, en présence d'un représentant de la CoCof, de personnalités politiques et d'invités (médiats et autres).
2. Un montant équivalent à 50% du prix –soit 2500,00€- sera remis directement au(x) lauréat(s) en guise d'encouragement et de récompense pour l'intérêt et la qualité de sa pièce.
3. Si le 1<sup>er</sup> février 2011, la pièce n'a pas fait l'objet de 10 représentations au moins dans le secteur professionnel du théâtre de la Communauté française de Belgique, le solde ou partie du solde sera remis à l'auteur au prorata des documents officiels (factures, notes, etc...) justifiant de ses démarches auprès des instances susceptibles de procéder à la création de la pièce dans ce secteur.
4. Par contre, si le 1<sup>er</sup> février 2011, la pièce a fait l'objet de 10 représentations au moins dans le secteur professionnel du théâtre de la Communauté française de Belgique, le solde sera entièrement versé à l'auteur sans autre justification.
5. En cas de non-attribution totale ou partielle du solde du prix au 1<sup>er</sup> février 2011, celui-ci sera bloqué sur un compte ouvert par l'UAS en prévision du concours suivant.

### **Article 7 :**

1. L'organisation du concours d'auteurs de théâtre 2009 est sous la responsabilité des organisateurs. Ils se réservent le droit d'écarter ou de proroger le concours si les circonstances l'exigent. Leur responsabilité ne pourrait être engagée de ce fait, de même que pour toute perte ou retard de courrier.
2. Du seul fait de leur participation au concours, les auteurs garantissent les organisateurs contre tout recours éventuel de tiers en ce qui concerne l'originalité des pièces présentées par eux. Aucun recours fondé sur les conditions d'organisation, le déroulement et les résultats du concours ne pourra être admis.  
La participation au concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.
3. Une convention écrite sera établie et signée entre chaque participant et les organisateurs du concours (Union des Artistes du Spectacle).  
Ne seront acceptés à participer au concours que les auteurs ayant signé cette convention.
4. L'exécution et l'interprétation du présent règlement et de la convention sont soumises à la loi belge.  
En cas de litige, seuls les cours et tribunaux de Bruxelles sont compétents.
5. Le règlement et la convention sont disponibles au siège de l'asbl

### **Union des Artistes du Spectacle**

Galerie Agora

Rue Marché aux Herbes, 105/33

1000 Bruxelles - 02/513.57.80

[union.des.artistes@skynet.be](mailto:union.des.artistes@skynet.be)

les lundi - mardi - jeudi de 10 H à 13 H.

# Union des Artistes du Spectacle

## Avantages offerts par l'Union des Artistes

Avantages accordés sur demande aux membres affiliés depuis un an minimum et en règle de cotisation :

1. Allocation de naissance 186 € par enfant. Document à fournir: photocopie de l'acte de naissance. La demande doit parvenir à l'Union dans un délai maximum de 6 mois.

2. Allocation de décès 496 € en cas de décès d'un membre aux héritiers directs OU à la personne qui assume les frais de funérailles. Documents à fournir: photocopies (acte de décès et frais funéraires).

3. Allocations trimestrielle Après minimum 20 ans de présence à l'Union. Documents à fournir: photocopie de la carte d'identité.

De 65 à 69 ans (95 €)  
À partir de 70 ans (115 €)

Dans tous les cas : indiquer le numéro de compte bancaire sur lequel la somme sera versée.



## Avantages offerts

Françoise Bouserez est présente en nos bureaux de la galerie Agora les **lundis, mardis, et jeudis de 10 à 14 h**. Vous pouvez aussi appeler le N° 02/513.57.80 durant les mêmes heures ou utiliser notre courriel : [union.des.artistes@skynet.be](mailto:union.des.artistes@skynet.be). En dehors de cet horaire, un répondeur automatique enregistrera votre message ou votre fax..

### Sous certaines conditions:

1. Intervention dans les frais de maladie, d'hospitalisation, de prothèse, ...
2. Prêts d'argent sans intérêt
3. Conseils juridiques relatifs à la profession assurés par Maître Pierre Jeanray (première consultation gratuite, après approbation du conseil d'administration).
4. Dons en argent et aide dans les cas graves.

### De plus :

1. La qualité de membre permet d'être repris dans le fichier Cinéma-TV que l'Union met en permanence à la disposition de tous les employeurs intéressés.
2. D'autre part, l'Union s'efforcera, dans la mesure du possible, de vous donner les renseignements ou d'orienter les recherches qui vous seraient nécessaires pour toute démarche utile à l'exercice de votre métier.

# Demande d'admission Union des Artistes

## Questionnaire d'adhésion :

Pseudonyme :-----  
Patronyme :-----  
Prénoms :-----  
Lieu et date de naissance : -----  
État civil :-----  
Nationalité :-----  
Nom & prénom de l'époux(se) :---  
  
Activité dans le spectacle :-----  
Date des débuts :-----  
  
Adresse :-----  
Téléphone :-----  
Fax :-----  
Courriel :-----  
  
N° de compte bancaire :-----

## Questionnaire à remplir pour notre fichier cinéma - TV :

Couleur des yeux : -----  
Couleur des cheveux :-----  
Corpulence : -----  
Taille : -----  
Sports pratiqués : -----  
Langues parlées couramment :-----  
Autres aptitudes spéciales :-----

### Observations :

(détails complémentaires que vous aimeriez faire connaître)

-----  
-----

*En sollicitant mon admission à l'Union des artistes en qualité de membre effectif, je m'engage à payer ma cotisation au début de chaque année (soit 25 €) et à me conformer aux statuts qui régissent l'Association, ainsi qu'à son règlement d'ordre intérieur.*

**Signature du demandeur**

+

**Signatures des deux parrains**

(Signatures et noms en majuscules)

+ Joindre **une photo d'identité** pour la carte de membre,  
+ minimum **une photo de qualité** pour la parution dans le bulletin et nos fichiers  
+ **un C.V. complet** avec les rôles principaux joués, le nom des metteurs en scène ou réalisateurs de films ainsi que des théâtres ou productions cinématographiques.

Envoyez votre demande à :

### **UNION DES ARTISTES DU SPECTACLE**

Rue Marché aux Herbes, 105/33 - Galerie Agora  
1000 Bruxelles  
Tél. & Fax : 02/513.57.80 - GSM : 0474/38.21.00  
Courriel: union.des.artistes@skynet.be  
Site Internet : <http://www.uniondesartistes.be>